

Bill n° 241, intitulé: "Loi pour faire droit à Hannah Green Turton".—M. Maybank.

Bill n° 242, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Solomon Caplan".—M. Maybank.

IMPRESSIONS ET PAPETERIES PUBLIQUES

AVANCES À L'IMPRIMEUR DU ROI POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX

L'hon. PAUL MARTIN (secrétaire d'Etat) propose la 2e lecture du bill n° 245 modifiant la Loi concernant le département des impressions et de la papeterie publiques.

M. GRAYDON: Je prie le ministre de nous donner des explications détaillées à ce sujet.

L'hon. M. MARTIN: C'est ce que j'ai fait hier soir.

M. GRAYDON: J'étais probablement absent à ce moment.

L'hon. M. MARTIN: En effet.

M. GRAYDON: Le ministre voudrait-il nous donner un résumé?

L'hon. M. MARTIN: Le but du projet de loi est d'accroître les avances faites à l'Imprimeur du Roi, lesquelles, quelques années avant la guerre, s'établissaient à \$700,000. L'auditeur général a dû signaler à l'Imprimeur du Roi qu'il dépensait plus que les sommes en main. Le but de ce bill est d'insérer dans le recueil des lois une mesure prévue actuellement par décret du conseil.

M. GRAYDON: Je ne m'oppose pas à la deuxième lecture, mais j'aurai certaines questions à poser en comité.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Golding, passe à l'examen des articles.)

Sur l'article 1 (Comment il est subvenu aux dépenses).

M. GRAYDON: Quel a été l'accroissement, en dollars et en cents, des affaires du département des impressions et de la papeterie publiques depuis l'adoption de la loi primitive jusqu'à l'heure actuelle, lorsque les dépenses maximums atteindront peut-être 2 millions. Je ne dis pas que ce bureau dépense deux millions, c'est là une estimation.

L'hon. M. MARTIN: Je n'ai pas les chiffres indiquant le montant autorisé lorsque l'Imprimerie du Roi a été créée. Je puis cependant déclarer qu'en 1939 l'Imprimeur du Roi a dépensé en tout, tant pour la papeterie que pour les travaux d'impression à l'intérieur et à l'extérieur, \$4,995,000. En

1945-1946, ces déboursés s'élevaient à environ \$12 millions, soit près de trois fois plus. Cette augmentation est due, dans une large mesure, à l'accroissement du travail durant la guerre. L'Imprimeur du Roi est d'avis qu'il ne dépensera certainement pas 12 millions de dollars en 1946-1947, mais 4 à 12 millions environ. Cela provient surtout de l'accroissement du travail et des autres tâches imposées au bureau de l'Imprimeur du Roi. De toute façon, cette somme excédera certainement 2 millions de dollars.

M. GRAYDON: Quelle est la différence entre la somme dépensée par le Gouvernement en impressions au cours de l'année qui a précédé la guerre et la somme dépensée au cours de cette année?

L'hon. M. MARTIN: Je ne puis dire ce qu'elle sera l'an prochain; cependant, elle sera entre 4 et 12 millions, environ 6 millions peut-être.

M. GRAYDON: Et au cours de l'année qui a précédé la guerre?

L'hon. M. MARTIN: En 1938-1939, environ 5 millions.

L'hon. M. MACKENZIE: Permettez-moi de signaler qu'il y a plus de comités cette année que par les années passées et ils font plus de travail détaillé que jamais il ne s'en est fait au cours des quinze dernières années. Tous ont demandé qu'on publie leur rapport.

M. GRAYDON: A mon avis, les impressions relatives aux travaux du Parlement ne constituent qu'une faible part du travail de l'Imprimerie nationale. Je crois que l'augmentation de travail à ce bureau est causée par les documents envoyés de l'extérieur pour impression. Par exemple, je suis d'avis que les dépenses d'impression imputables à la Chambre des communes, y compris le hansom et les autres documents, tout en étant relativement élevées, ne visent pas la majeure partie du travail accompli par l'Imprimeur du Roi. Je me demande si le Gouvernement entend réduire les impressions inutiles confiées aujourd'hui à l'Imprimeur du Roi. Il dépense en effet des sommes énormes en travaux d'information et de publicité. La question est déjà venue sur le tapis et je ne donnerai sûrement pas volontiers mon appui à la présente mesure sans que le Gouvernement s'engage à réduire sensiblement ses travaux d'impression. Si jamais une administration a connu la valeur de la presse à imprimer, c'est bien la présente. J'espère donc que le ministre nous donnera l'assurance qu'on pratiquera l'économie en ce domaine.